



AVIS DE PUBLICITE



MAIRIE DE VILLEFONTAINE

M. PATRICK NICOLE-WILLIAMS - Maire - Place
Mendès France - BP 88 - 38093 Villefontaine cedex - Tél :
04 74 96 70 83 - Fax : 04 74 96 66 22 - mèl : direction.

commande.publique@mairie-villefontaine.fr

web : <http://www.mairie-villefontaine.fr>

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : N.C.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Objet : Fourniture de matériels, matériaux et produits de menuiserie.

Référence acheteur : 20MPA12

Type de marché : Fournitures

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRK24

Description : La consultation a pour objet l'achat de matériel de menuiserie.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Classification CPV :

Principale : 43810000 - Équipement pour le travail du bois

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont refusées.

Quantité/étendue : Le montant maximum pour la durée totale du marché, reconductions comprises, est fixé à : 120 000 EUR H.T

L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique.

La consultation n'est pas décomposée en lot ni en tranche.

La durée de l'accord-cadre est fixée à 1 an.

L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois 1 année.

Reconductions : oui

Nombre de reconductions éventuelles : 3

Conditions relatives au contrat

Conditionnement : Pas de retenue de garantie ni de garantie à première demande. Le versement d'une avance est conditionné par la constitution d'une garantie à première demande.

Financement : Les prestations seront réglées par application d'un prix unitaire aux quantités réellement exécutées. Les prix sont fermes la première année et révisibles en cas de reconduction. Avance versée dans les conditions des articles R.2193-17 à R.2193-21 du code de la commande publique. Paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

Financement sur le budget de Villefontaine. Intérêt moratoire et indemnité forfaitaire prévus au contrat.

Forme juridique : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

Conditions particulières d'exécution : NON

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Marché réservé : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 18/06/2020 à 00h00

Documents payants : NON

Remises des offres : 18/06/2020 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 28/06/20 à 00h00

Renseignements complémentaires : Procédure adaptée ouverte - Possibilité de négociation en fin de procédure.

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée sur le profil acheteur. La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document unique de marché européen (Dume).

Il s'agit d'un marché périodique : OUI

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2021, 2022 ou 2023 en fonction des reconductions

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex - Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 - mèl : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi à la publication le : 25/05/2020

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>.

CL 20200348 29/05/20

Eco Nord-Isère du 29/05/2020